

7110. *Actes de - V. 100 p. 12*

N. 29
 Daniel Emond
 et
 Juliette
 Racine

Le premier décembre mil neuf cent
 trente-huit vu la dispense d'une
 première parenté du deuxième au
 troisième degré et d'une deuxième
 parenté du troisième au troisième
 degré; de la ligne collatérale toutes
 deux, dispenses accordées par son
 Excellence Monseigneur Charles
 Lamarche, Evêque de Chicoutimi
 en date des vingt-deuxième
 jour de novembre dernier, vu
 aussi la dispense de deux
 bans accordée à la même
 date par le même Evêque de Chi-
 coutimi, vu enfin la publica-
 tion des troisième bans faite
 au front de notre sacre pa-
 roissiale entre Daniel Emond,

fait suivant et en vertu

domiciliés en cette paroisse, fils unique
 de Pierre Emond et de Exultine Bo-
 ladeau de cette paroisse d'une part;
 et Juliette Racine, domiciliée en
 cette paroisse, fille mineure de
 Adjuitor Racine et de Anne Marie
 Lavoie de cette paroisse d'autre
 part; ne s'étant découvert au-
 cun autre empêchement, nous
 Curé, soussigné, de l'agrément
 des parents de la partie mineure
 avons reçu leur mutuel consente-
 ment de mariage et nous avons
 été en présence de: Louis Emond
 grand père de l'époux, qui n'a eu ni
 quer, et de Adjuitor Racine, père de
 l'épouse, soussigné ainsi que l'époux
 et l'épouse. Lecture faite. Les parties
 ont déclaré ne pas avoir signé de
 contrat de mariage.

Adjuitor Racine
 Daniel Emond
 Juliette Racine
 Annonce Racine
 Omer Biladeau
 Gerard Racine
 Jeanne Racine
 Germain Emond
 Hermine Emond
 Anita Jobault
 Valfrid Jobault
 Phil. Tremblay